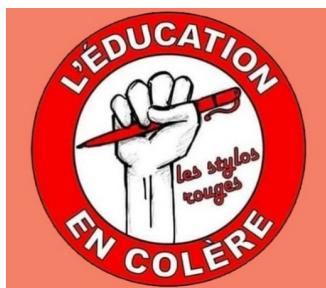


LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0002

Édition du 08 février 2018



Sommaire

A la Une : Loi anti-casseurs	P.2
Dossier : Les stylos rouges	P.3-4
Lettre d'un prof de philosophie	P.5
Clefs de Réflexion	P.6
Les petites phrases de la Macronie	P.7
Le Billet de la Gazette	P.7
Quartier libre	P.8-9
Pause café	P.10



Adoption de la loi anti-casseurs

Nous vous en avions déjà parlé brièvement dans l'article : "E. Philippe officialiserait-il une dérive autoritaire" de l'édition du 12 janvier 2019.

Pour rappel : le premier ministre disait lors de son intervention à TF1, le 7 janvier 2019 : "Aujourd'hui, c'est une contravention et que demain ça doit être un délit". Il parlait de l'amélioration de la loi encadrant les manifestations et rassemblements, voire peut-être de la mise en place d'une nouvelle loi. Il faisait la comparaison avec les mesures prises contre les hooligans il y a quelques années.

Vote en première lecture

Mardi 30 janvier 2019, l'Assemblée Nationale a adopté le texte en première lecture avec 387 voix pour, 92 contre et 74 absentions (à noter que 50 députés LREM se sont abstenus, un record dans cette législature).

Ce texte de loi qualifié comme liberticide par l'opposition divise même la majorité parlementaire.

L'article 2 fait surtout polémique. Il autorise les préfets à interdire des manifestations "par arrêté motivé", toute personne "à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public" et ce, sous peine de six mois d'emprisonnement et 7.500 euros d'amende.

Ce qui en somme revient à demander aux préfets de prédire l'avenir !

Ça nous transporte dans le film : "Minority Report" où on interdirait actions avant même de savoir ce qu'il pourrait se passer.

Par exemple, une personne pacifiste mais "meneuse" d'une action pourrait ainsi se voir interdire de manifester simplement pour dissuader ceux qui la suivent...

Qu'en pense la magistrature ?

Cette future loi rend certains magis-



Assemblée Nationale.

trats dubitatifs : "Si l'on est attaché aux libertés, on ne peut pas l'admettre", a dénoncé l'avocat François Sureau.

De son côté Céline Parisot, la présidente de l'union syndicale s'est exprimé dans une interview du Monde : "Le premier ministre est dans la logique 'un événement - une loi', que nous dénonçons systématiquement.

Notre arsenal juridique comprend déjà la définition de plus de 8.000 délits et 6.000 contraventions, c'est tout à fait suffisant pour réprimer les actes commis en marge des manifestations".

Elle souligne que les interdictions de manifester doivent rester "une peine" et donc être prononcées par la justice et non par une autorité administrative.

Et les syndicats ?

Plusieurs syndicats se mêlent au débat, dont l'Unsa-Police, qui juge que : " Cette mesure administrative relève

de l'état d'urgence, il ne faut pas que l'exception devienne la règle, elle viendrait entraver la liberté fondamentale de manifester. L'interdiction administrative pourrait se substituer à celui-ci, bafouant ainsi de façon arbitraire la liberté fondamentale de manifester".

Cette loi prévoit également la possibilité, sur réquisition du procureur, de fouiller les manifestants pour trouver des "armes par destination", la création d'un délit pour le fait de masquer son visage lors d'une manifestation, ou encore le principe du "casseur-payeur".

En conclusion

Ce texte retourne au Sénat pour une deuxième lecture avant d'être adoptée. Mais qu'adviendra-t-il des droits fondamentaux d'expression, de liberté d'opinion ? Est-ce que le droit de manifester va simplement disparaître de la France ? ■

Les Stylos Rouges

À l'instar du mouvement des gilets jaunes qui réclament une société plus juste, les enseignants et l'ensemble du personnel éducatif sont également en colère et le font savoir.

Les problèmes soulevés par l'éducation nationale concernent les réformes et la plateforme Parcoursup.

Les réformes Blanquer ont pour objectifs :

- le creusement des inégalités sociales et territoriales,
- la fin du bac comme diplôme national,
- l'aggravation du tri social dans l'acc-

cès à l'enseignement supérieur par la plateforme PARCOURSUP (remplace APB Admission Post Bac) qui est un dispositif de sélection qui supprime l'entrée libre à l'enseignement supérieur en limitant le choix d'orientation dès la seconde avec la réforme du lycée,

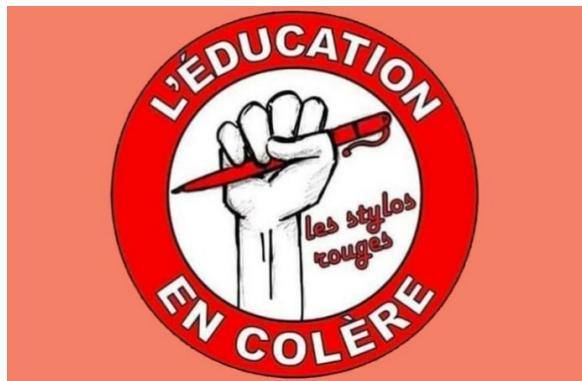
- l'appauvrissement de la filière professionnelle et sa remise en cause,
- la suppression massive des postes

qui entraîne des classes surchargées.

Bien que le Conseil supérieur de l'Education se soit prononcé contre ces réformes le 12 avril dernier, Mr Blanquer n'a pas tenu compte de ce vote.

Par conséquent, les élèves n'auront pas le même droit à l'éducation.

Les enseignants demandent l'abrogation de ces réformes pour aller vers une école plus juste. ■



ÉDUCATION NATIONALE : 1800 POSTES SUPPRIMÉS



Leurs moyens d'action

Le mouvement "des stylos rouges" a été créé le 12 décembre 2018. Il regroupe 67 000 membres du personnel éducatif, notamment des enseignants en colère, qui demandent une revalorisation de leur point d'indice ainsi que de meilleures conditions de travail : en diminuant le nombre d'élèves par classe, en reconnaissant le temps réel de travail et en augmentant le nombre de professeurs remplaçants.

Manifestation

Samedi 2 février, ils sont allés manifester en direction du Ministère de

l'Education Nationale mais bloqués par les forces de l'ordre).

Groupe facebook Profs Gilets Jaunes

Le descriptif de leur groupe Facebook : " Pour rassembler le personnel du monde de l'éducation et leur permettre d'échanger et de mettre en place, grâce à cet outil, des actions entre collègues et avec les gilets jaunes. Nous disons souvent souffrir d'un manque de reconnaissance sociale tout en étant perçus, à chaque manifestation, comme des privilé-

giés qui en demandent toujours plus. Nous avons probablement encore l'image de personnes qui défendent et transmettent les valeurs Républicaines. Nous avons là un mouvement citoyen qui revendique plus d'égalité, plus de fraternité et plus de démocratie. En soutenant ce mouvement des GJ, nous avons une occasion rarissime (historique ?) d'affirmer notre attachement indéfectible aux valeurs fondamentales de la République. Si nous voulons de la reconnaissance sociale montrons que nous en sommes dignes." ■

Des initiatives dans plusieurs établissements scolaires

Démission du rôle de professeur principal, rétention des notes pour bloquer la plateforme PARCOURSUP, distribution de courriers adressés aux parents et de tracts devant les établissements,

réunions personnel éducatif et parents pour expliquer les dangers de ces réformes pour l'avenir des leurs enfants, lettres ouvertes dans la presse (comme celle du collectif d'enseignants du lycée de la Venise verte à Niort qui ironise sur les réformes Blanquer).

Grève

Grève interprofessionnelle mardi 5 février où personnel éducatif syndiqué, non syndiqué, stylos rouges et profs gilets jaunes, tous ensemble dans la rue. ■



Manifestation du 5 février.



Manifestations du 5 février à Marseille.

Les dangers de l'article 1 du projet de loi Blanquer « pour une Ecole de la confiance »

Le climat de confiance entre les enseignants et leur hiérarchie se transforme en sentiment de soumission et d'oppression. Le site LE CAFE PEDAGOGIQUE détaille parfaitement les petites lignes cachées derrière cet article 1.

L'objectif de cette loi

Inscrire légalement une obligation de réserve qui n'existe pas dans la législation, cela aura pour conséquence de sanctionner le personnel éducatif, en les jugeant coupable de « manquement d'exemplarité » et de « faits portant atteinte à la réputation du service public », ce qui revient à dire qu'aucune critique envers notre ministère et ses décisions ne sera permise.

Le but

Pouvoir révoquer plus facilement, faire taire sur les réseaux sociaux, se soumettre en ne plus pouvant exercer la liberté de parole.

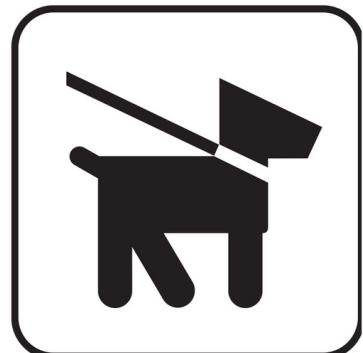
En résumé

Les enseignants ne seront plus libres d'exercer leur esprit critique et de ce fait n'auront plus le droit de former les élèves à exercer eux mêmes leur esprit critique, ce qui est pourtant une de leurs missions fondamentales.

Une réforme de plus pour le bien commun...

Après la loi anti casseurs qui vient d'être votée à l'Assemblée Nationale qui vise à réduire la liberté de mani-

fester, voici une réforme qui semble vouloir mettre au pas le personnel éducatif. Qui sera le prochain ? La presse ? ■



Non aux réformes et à la loi Blanquer, Ministre de l'Education Nationale !

Non à la réforme par points de nos retraites !

M Blanquer, qu'est-ce qu'on vous a fait ?

Vous vous acharnez sans répit contre le corps enseignant. Reniant votre promesse, vous avez élaboré « la loi Blanquer ». Cette loi, par tous ses décrets, annonce le naufrage de l'école et le nôtre. Anti constitutionnelle (article 1), elle supprimerait en premier lieu notre liberté d'expression par des mesures disciplinaires afin de nous interdire toute critique du système éducatif.

Pourtant, nous, professeurs, nous savons l'effort et la patience de transmettre une véritable culture et les moyens d'essayer de donner à nos élèves le désir d'apprendre et l'occasion de s'épanouir. Nous savons le dur quotidien des enfants et de leur famille et nous pouvons exprimer leurs besoins associés aux difficultés de répondre à leurs attentes dans une société en crise, qui devient indifférente au savoir au profit du consumérisme, du paraître et du loisir de quelques fortunés. Pour une « France en marche », dite progressiste, vous nous gardez bien de nous consulter. En revanche, vous nous employez sans relâche à compliquer considérablement notre tâche en participant activement à un effondrement de ce qui fait la force d'une nation, à savoir son école.

Vous semblez oublier qu'un système éducatif valorisé augmente le PIB et crée des richesses.

Au lieu de cela, vous réduisez encore un peu plus son coût : simple option politique à court terme non salutaire. Sous couvert de « l'école de la confiance », vous vissez seulement à la gérer comme une entreprise non plus comme un lieu de vie ou d'émancipation. Jusqu'à faire disparaître le Baccalauréat national, à renforcer le dispositif de sélection instauré par ParcoursSup qui supprime déjà l'entrée libre à la faculté, en limitant, par la Réforme du lycée, dès la seconde, les choix d'une orientation, du coup trop précoce et restrictive, en la soumettant aux attendus des écoles du supérieur. Vous ne manquez pas surtout, en surchargeant les classes, de réduire les postes et annuler des professions comme les conseillers d'orientation ; bref à faire encore des économies. Des professeurs malades ne sont plus remplacés ; pourtant vous prévoyez encore la suppression de 20 000 postes d'ici trois ans. Le chiffre des démissions des jeunes enseignants explose tellement ils sont déçus par la brutale réalité de leur entrée dans le métier. Comment pouvez-vous à ce point ignorer notre souffrance au travail et négliger l'avenir de nos enfants ? Comment refuser à l'école un vrai soutien ?

M Blanquer, qu'est-ce qu'on vous a fait ?

Décret après décret, de la maternelle au secondaire, vous rendez l'école encore plus inégalitaire tout en portant atteinte à notre dignité. Non content de démanteler l'école en l'éloignant de sa véritable mission, vous aggravez nos conditions de travail tout en baissant nos salaires par diverses stratégies alors que nous sommes déjà les enseignants les moins bien payés de toute l'union européenne. Vous prévoyez d'alourdir nos tâches et nos responsabilités sans aucune compensation financière. De plus en plus sont employés des contractuels, au SMIC, sans formation, afin de pallier en vain le manque d'enseignants à cause de la suppression massive des professeurs titulaires remplaçants. Vous nous liquidez, nous, les humbles, anonymes et consciencieux bâtisseurs de notre société. Nous, professeurs hautement qualifiés (Bac + 5) recrutés par concours nationaux, nous serons bientôt et progressivement remplacés (projet présenté au Conseil Supérieur de l'Education le 31/01/2019) par des étudiants volontaires, en seconde ou troisième année d'université.

Mais comme si cela ne suffisait pas, comme pour nous punir de faire partie de ce corps de métier qui croit encore aux vraies valeurs de la raison qui honorent la fonction publique que le gouvernement méprise, par une nouvelle réforme des retraites nous concernant (à points et non plus par répartition), proposée par M Macron et M Philippe, on nous prépare une fin de vie misérable. Comment peut-on autant nous dédaigner, nous déprécier et nous abandonner alors que, durant toute une vie, nous mettons toutes nos compétences et toute notre énergie au service de la France, à nous occuper de ses enfants ?

Sans précédent dans toute l'histoire de notre pays, vous nous réservez un sort injuste et indigne au mépris de toute considération humaine ainsi qu'à celui de notre constitution, allant à l'encontre des droits du travail et à l'encontre des droits de l'homme dont la France se vante pourtant d'être le berceau.

L'esprit critique (suite et fin)

Exercer la pensée critique peut se faire facilement en respectant trois étapes.

Etape 1 - S'informer

Avant de pouvoir voter avec pertinence, il est essentiel de s'informer d'abord sur l'objet du vote avec précision et dans le détail, pour savoir de quoi il retourne.

En 2019, les sources d'information et leurs outils de partage sont nombreux et complémentaires. Réseaux sociaux en ligne, sites Web, tracts, brochures, presse, télé, radio : tous apportent les informations essentielles à la pensée critique.

Charge à chacun de consulter plusieurs sources puis de recouper entre elles les informations afin de distinguer le vrai du faux, l'essentiel du futile, pour soulever des zones d'ombre, des illogismes, etc.

Une seule source d'information est insuffisante pour alimenter la pensée critique.

Etape 2 - Ecouter son intuition, puis ce que les autres ont à dire

L'intuition est l'appréciation éclair d'un fait, d'un contexte, d'une idée... Mais elle semble souvent insuffisante pour prendre une décision éclairée.

En revanche, elle peut être un terreau fertile de la pensée critique. Lorsque quelqu'un nous parle, lorsqu'on lit l'article d'un journal, lorsqu'on regarde une vidéo, que dit notre intuition ? Quelles émotions, quels sentiments déclenche-t-elle en nous ? Quelles idées nous souffle-t-elle ? A quelle solution, à quelle proposition nous fait-elle spontanément penser ? En quoi sont-elles constructives ?

Les échanges entre amis, en famille, permettent ensuite d'aborder avec aisance les subtilités et les complexités de tout sujet. Ils enrichissent notre intuition et notre culture de points de vue différents. Mieux vaut cepen-

dant appliquer quelques règles pour garder l'échange constructif, surtout quand le sujet est passionnel comme, par exemple, l'homoparentalité ou la peine de mort.

Eviter de chercher à convaincre l'autre, de chercher à lui faire dire ce que l'on pense, donne de la valeur à sa vision et à sa parole.

Eviter de l'interrompre, de l'accuser, de le juger, est une marque de respect. L'écoute attentive et le questionnement indulgent des plus jeunes et des moins jeunes permettent de comprendre les préoccupations générationsnelles et sociales, d'identifier les points de convergence, de divergence, les enjeux, pour mieux saisir les changements d'un monde qui, souvent, déroutent les plus anciens et les plus modestes d'entre nous.

Etape 3 - Passer son intuition, ses idées et celles des autres au crible de sa pensée critique

Les idées, les propositions, les solutions, peuvent maintenant être passées au crible de la pensée critique.

Il suffit de se poser des questions puis de chercher les raisons des réponses que l'on donne. Quels sont les avantages d'une idée, les inconvénients, les arguments pour, les arguments contre ? Quelles sont les articulations logiques d'une proposition, comment les expliquer, en quoi sont-elles logiques ? Quelle solution permettra d'atteindre tel ou tel objectif ?

Si le temps manque, classer les sujets par ordre de priorité permet de traiter les plus importants.

Si un grand problème est soulevé, le découper en plusieurs petits permet d'en simplifier la résolution.

L'entourage peut de nouveau être questionné sur la pertinence des nouvelles idées, solutions, propositions...

D'une part pour les tester, d'autre part pour affiner encore sa réflexion.

Si des précisions sont demandées, les fournir patiemment, avec

simplicité, sans tenter d'influencer, de convaincre.

Respecter la sensibilité de chacun, le point de vue, le rythme, encourage la parole.

S'assurer ensuite que les précisions ont été comprises évite les malentendus.

Se souvenir que tout le monde ne maîtrise pas toujours un sujet aussi bien que soi facilite la communication.

Enfin, formuler pour soi-même une conclusion permet de se faire un avis éclairé sur le choix à faire, la décision à prendre, en fonction de qui nous sommes bien sûr, mais en ayant aussi tenu compte d'autres avis.

En conclusion

Ainsi, et pour conclure, en développant et en exerçant sa pensée critique, chacun fera du RIC un outil de souveraineté populaire évolué et responsable, à l'opposé du danger que les opposants dénoncent, en essayant de faire de leurs peurs personnelles des arguments irréfutables.

Tiens, et si pour s'entraîner, on passait cet article au fil de la pensée critique ? ■



Les petites phrases de la Macronie

Souvent reprochés d'être méprisants, arrogants et de n'être à l'écoute de personne, les élus LREM tentent tant bien que mal de changer ces petites phrases qui exacerbent les colères de tous.

M. Dettinger

"Le boxeur, la vidéo qu'il fait avant de se rendre, il a été briefé par un avocat d'extrême gauche. Ça se voit ! Le type, il n'a pas les mots d'un Gitan. Il n'a pas les mots d'un boxeur gitan". C'était les propos d'Emmanuel Macron, la semaine dernière, lors d'un "off" avec plusieurs journalistes à propos d'une vidéo de Christophe Dettinger.

Le président, qui quelques jours plutôt s'était promis d'arrêter les "petites phrases" recommence. Ça devient habituel, cette arrogance, on pourrait presque s'en lasser.

Mais avec la progression du mouvement des gilets jaunes ce mépris ne cesse de s'aggraver, tout comme la répression policière lors des manifestations. Peu importe le contexte, ces petites phrases lancées par les marcheurs ne font qu'atiser les tensions.

Un réel mépris pour le peuple

"Gaulois réfractaires au change-

ment", "Ceux qui ne sont rien", "fainéants, cyniques", c'est petites expressions maintes fois répétées depuis plusieurs mois, on les connaît.

Elles sont choc, et elles heurtent très facilement les gens, dévoilant un premier visage de mépris chez les membres de la majorité.

Mais ce sont pleins de micro expressions, de phrases innocentes prononcées dans un contexte plus naturel que l'on voit avec plus de précision à quel point le mépris, et peut-être le dégoût du peuple est présent chez ces personnes. Cela passe tout d'abord par un champ lexical autour de la supériorité.

Lors des séances du Grand Débat National, Emmanuel Macron se pose comme un père, ou un professeur, faisant la leçon à ses élèves.

En effet, il lui arrive de ponctuer ses phrases par "Les enfants", une petite pique infantilisante face un public majeur et vacciné, ça passe mal.

On se souvient aussi de Gilles le

Gendre, qui avait avoué qu'avec ses

collègues, ils avaient fait une grande erreur : ils ont été "trop intelligents" et "trop subtils" ce qui fait que le peuple n'a pas compris.

Récemment également, on pourra noter dans les interventions d'Aurore Bergé son émerveillement pour "la demande sociale qui s'exprime, qui s'est exprimée". Phrase moins polémique mais qui témoigne d'un positionnement vis à vis des femmes et des hommes qui manifestent dans la rue, réduits à une simple "demande sociale", possiblement traitable entre deux autres dossiers traînant sur la table...

Quoi qu'il en soit, les exemples ne manquent pas et si on prend le temps de regarder le vocabulaire employé par la Macronie, on remarquera facilement le sentiment de supériorité qui les habite.

Les petites phrases peuvent éclabousser son propre camp !

Cette petite phrase nous vient de la député Laetitia Avia qui, interviewée suite à l'adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi "anti-casseur", était interrogée sur les 50 abstentionnistes parmi les rangs de LREM : "Les raisons de l'abstention de certains de mes collègues sont multiples.

Certains ont besoin de plus de temps pour apprécier un texte qui est arrivé très vite. D'autres se sont abstenus par idéologie.

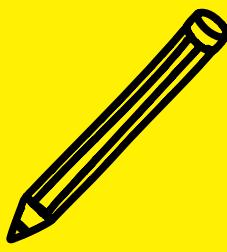
Nous avons été élus pour agir et répondre aux besoins concrets des français."

A croire que certains membres parmi le groupe parlementaire de la République en Marche sont plus intelligents et plus subtils que d'autres ! ■

Le Billet de la Gazette

Despotisme ou folie ?

Il y a eu la loi anti-fake news : une loi anti-casseur arrive et maintenant, on murmure une envie de contrôler (encore plus) les médias... Une loi anti-information à l'horizon ? ! M. Macron a reçu le 31 janvier 2019 une poignée de journalistes triés sur le volet (de BFMTV, de Paris Match du Figaro, Le Point...) pour un «entretien à bâtons rompus» selon les termes de l'AFP. D'après des propos rapportés par Le Point, il aurait tenu les propos suivants : "Le bien public, c'est l'information. Et peut-être que c'est ce que l'Etat doit financer. Le bien public, ce n'est pas le caméraman de France 3. Le bien public, c'est l'information sur BFM, sur LCI, sur TF1 et partout." Déjà que l'Etat a du mal à rémunérer les heures supplémentaires de ses forces de l'ordre, à tenir les hôpitaux debout, on se demande où il va trouver l'argent pour financer ce futur projet... Peut-être avec les amendes encaissées via la nouvelle loi anti-casseurs !



QUARTIER LIBRE



Chère place publique ! Mémoire pudique
*Où le sang de ses braves à nouveau s'expose,
Les cris de ses enfants la désarment
Et une ancienne époque ravive ses larmes.*

*Le boulevard des misères à ses pieds,
Descendu des plaines, des campagnes !
Dans cette arène devenue ... le siège du lancer/toucher
La république ne peut que se révolter.*

Marianne....



Ô ...lâches que voilà ! Regarder ;
*Le peuple sanglé place public,
Croulant sous des fumées barbares,
Faisant des milliers de gens ...Un tas fumant,
Alors que le ciel abreuvait leurs poumons ardents,
Après leurs longues marches.*

*Allez ! Planquons la misère sous lacrymogène,
Un écran de fumée, pour finir ceux qui crèvent,
Là ; en plein ciel, soyez fous, portez l'estocade
Enfumez-nous sans laisser de trace...*

Marianne

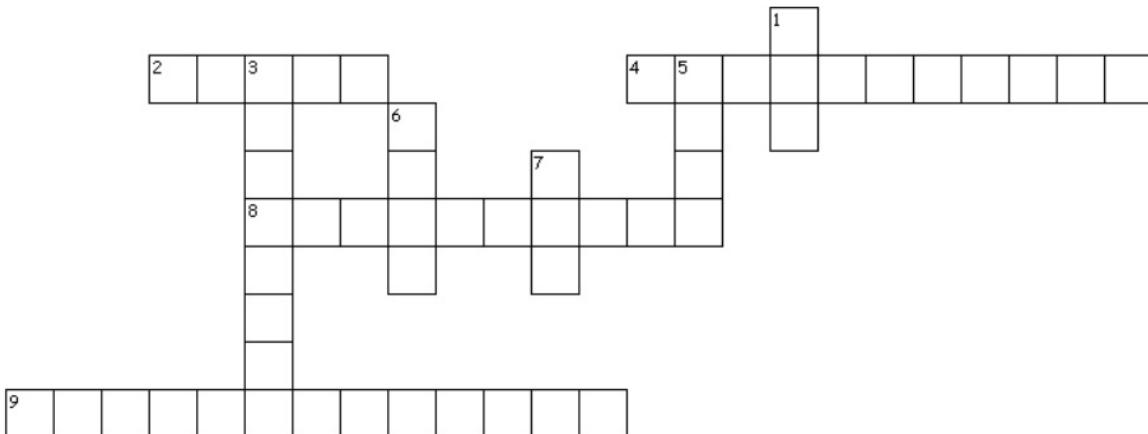
Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



PAUSE CAFÉ

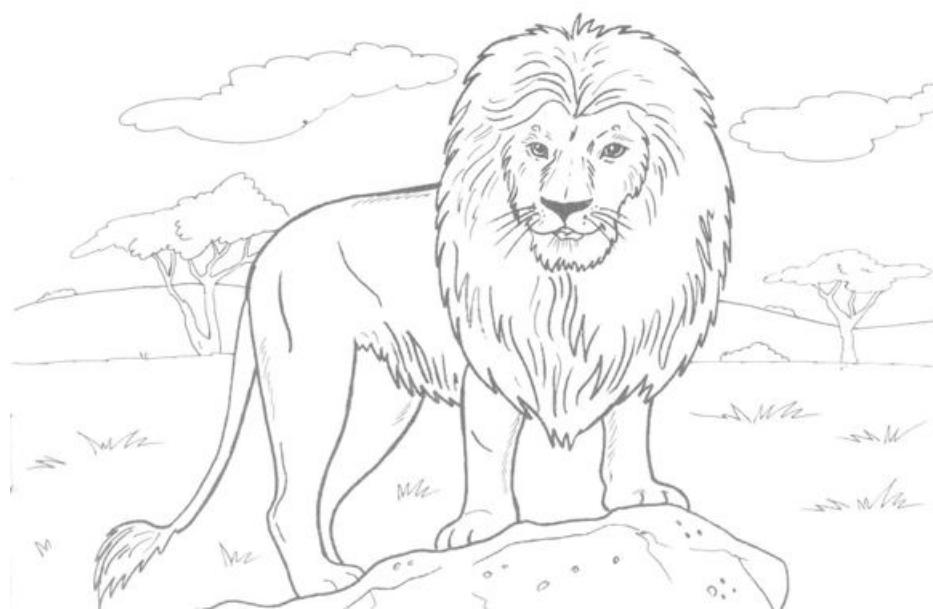


Horizontal

2. La Marseillaise est le notre.
 4. Elle tire les larmes.
 8. En marche, elle mutilé.
 9. Rassemblement de gens mécontents.

9. *Russell* Vertical

1. Compagnie Républicaine de Sécurité.
 3. Patraque pour papa. Et pour maman ?
 5. Plusieurs scènes dans une pièce.
 6. Media en ligne à l'état sauvage.
 7. CRI dans le bon ordre.



1	CRS
2	Hymane
3	Materique
4	Lacrymogenie
5	Acte
6	Bruit
7	RIC
8	Republique
9	Manifestation